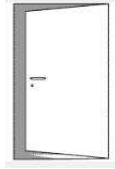


## Pédagogie générale



Stage initial E1 – Ambérieu - octobre 2015

## 1. Les prérogatives =



Les prérogatives  
(possibilités d'action)

**Brevet, Qualification  
CdS**

2

Ce que le plongeur a le droit de faire, en fonction de :

- Son brevet Niveau 1, Niveau 2...
- Sa qualification PA12, PE40...

Fixées par le Code du Sport (ministère), en collaboration avec la FFESSM.

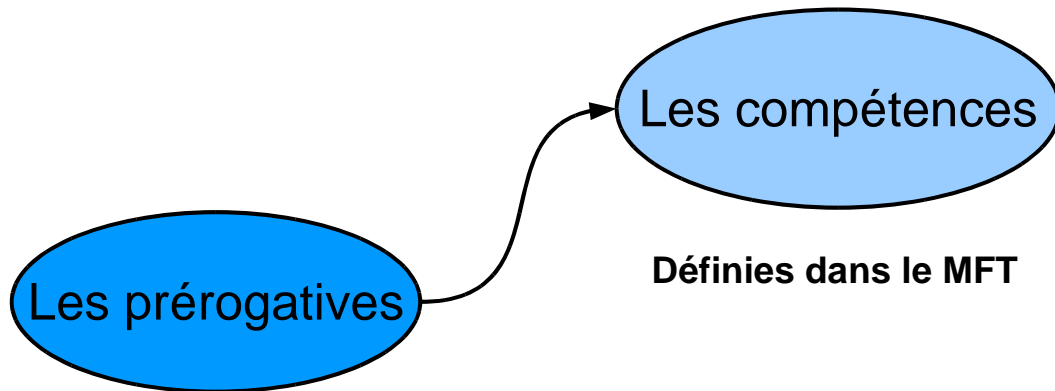
Rappelées dans le Manuel de Formation Technique.

Reconnues dans le monde via la CMAS.

Différentes suivants les organismes de formation et suivant les pays.

Le moniteur doit les connaître !

## 2. Les compétences.



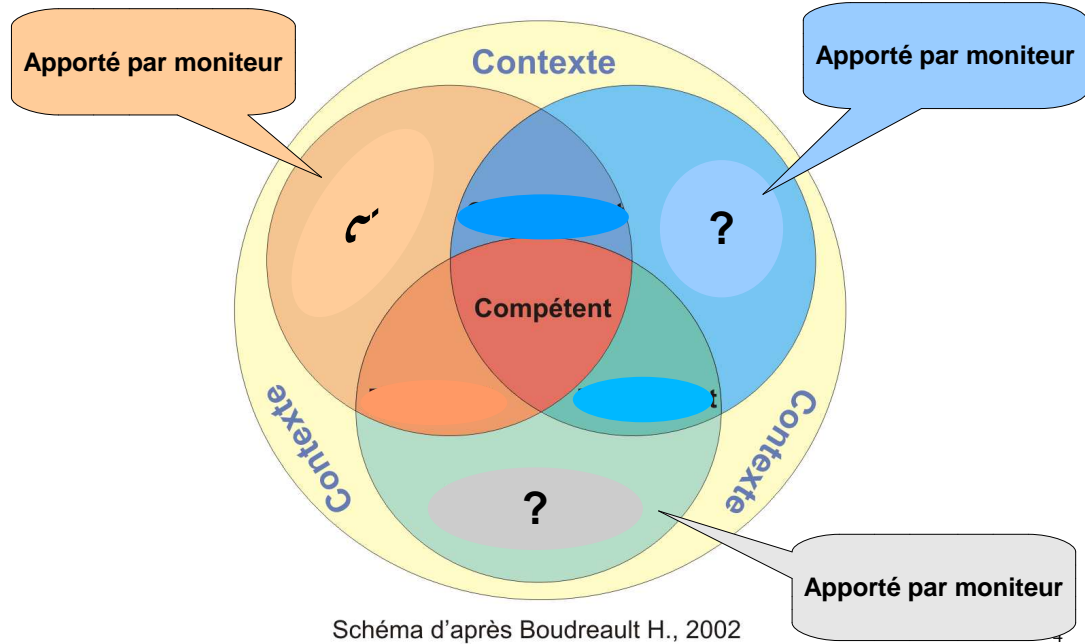
3

Pour que le plongeur puisse pratiquer en sécurité, le moniteur doit le rendre **compétent** !

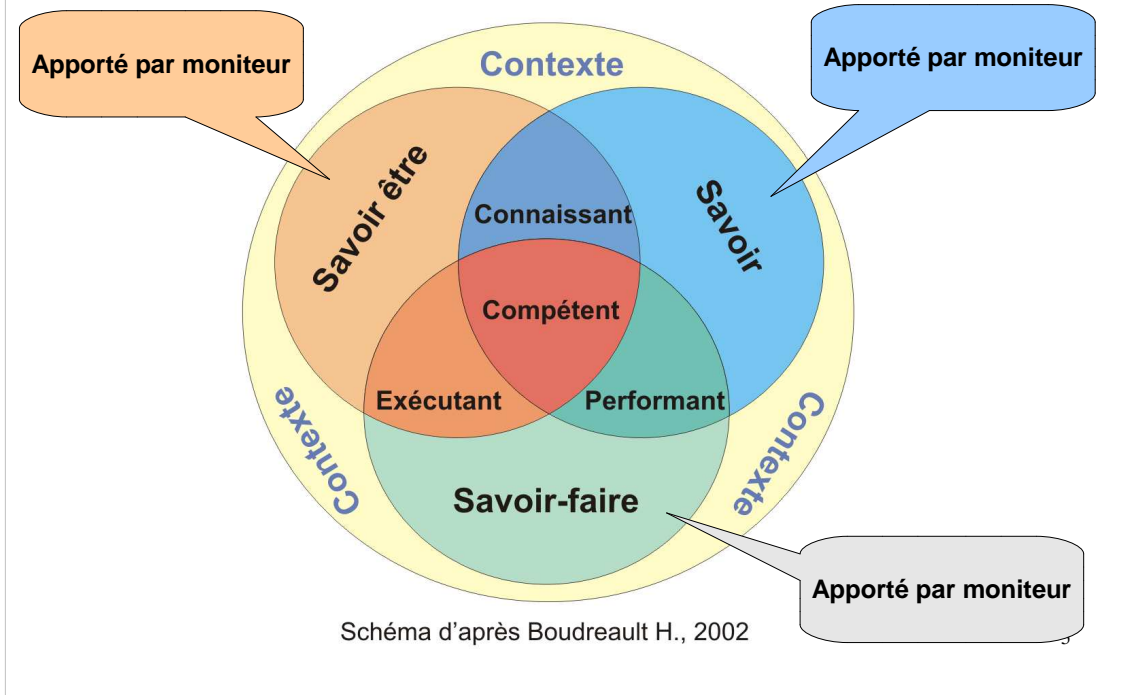
Vérifions dans le MFT Niveau 1, si les compétences listées sont logiques, suffisantes...

=> OUI, merci aux Instructeurs Nationaux !

## 2.1 Être compétent, c'est quoi ?



## 2.1 Être compétent, c'est quoi ?

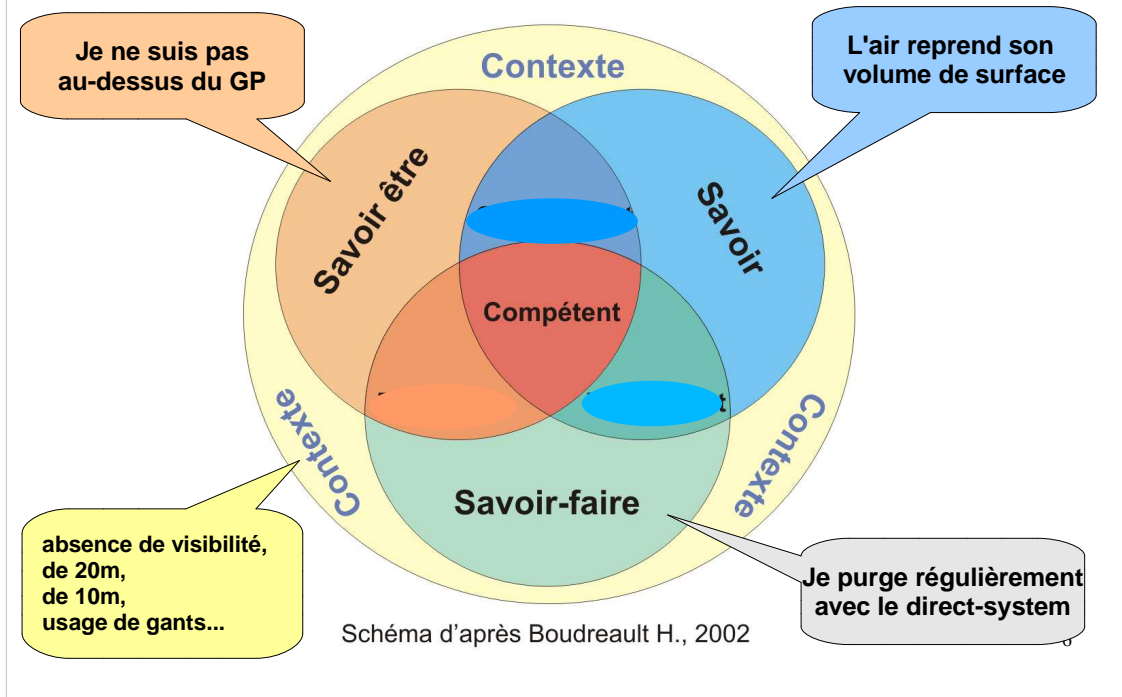


C'est l'élève-plongeur qui devient compétent, qui développe ses compétences.

Le plongeur est compétent quand, il mobilise les **savoirs**, les **savoirs-faire** et les **savoirs-être**, à bon escient, dans les **contextes** qu'il rencontre.

D'où l'importance de mettre votre élève-plongeur face à **différentes situations** avant de conclure à sa compétence !

## 2.2 Je suis compétent, je remonte en sécurité.



Le plongeur est compétent quand :

Il sait à quoi est due la nécessité d'expulser de l'air de son gilet stabilisateur -> Mariotte -> Savoir

Il sait comment faire pour purger rapidement ou lentement son gilet stabilisateur

Il sait comment se comporter, quoi observer.

Et cela dans tous les contextes qu'il peut rencontrer ! (absence de visibilité, de 20m, de 10m, usage de gants...)

### 3 Les mises en situation.

- Diverses et variées, réalistes -

Jeux

•Hockey -> tech immersion

•Soufflot -> LRE

Plongée de nuit

*Toutes = impossible !*

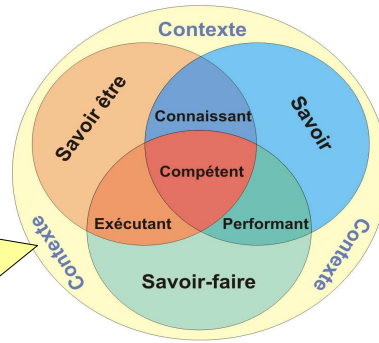
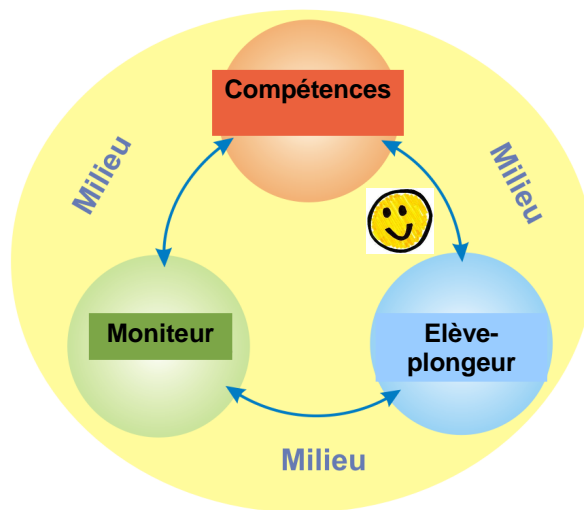


Schéma d'après Boudreault H., 2002

Transfert d'apprentissage

## 4 Le transfert d'apprentissage.



Enseignement par les  
compétences  
(d'après Legendre R., 1983)

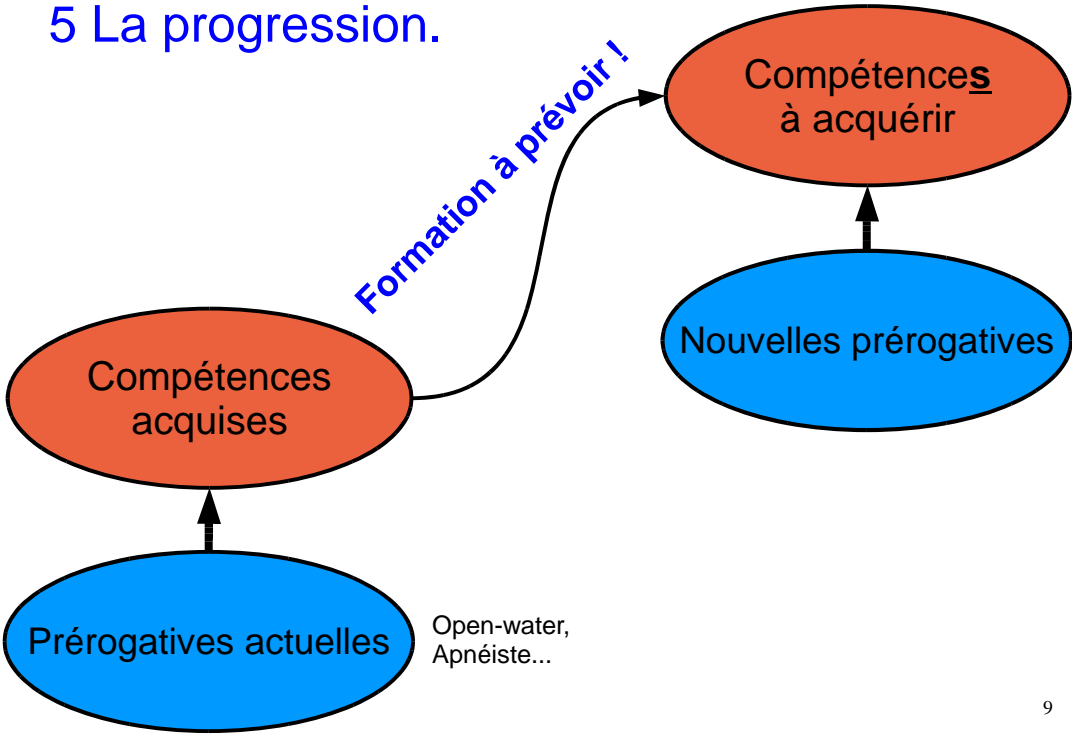
8

Le rôle du moniteur est de **favoriser le développement des compétences de l'élève-plongeur**, en permettant le **transfert d'apprentissage**, en proposant des **misés en situation diverses**.

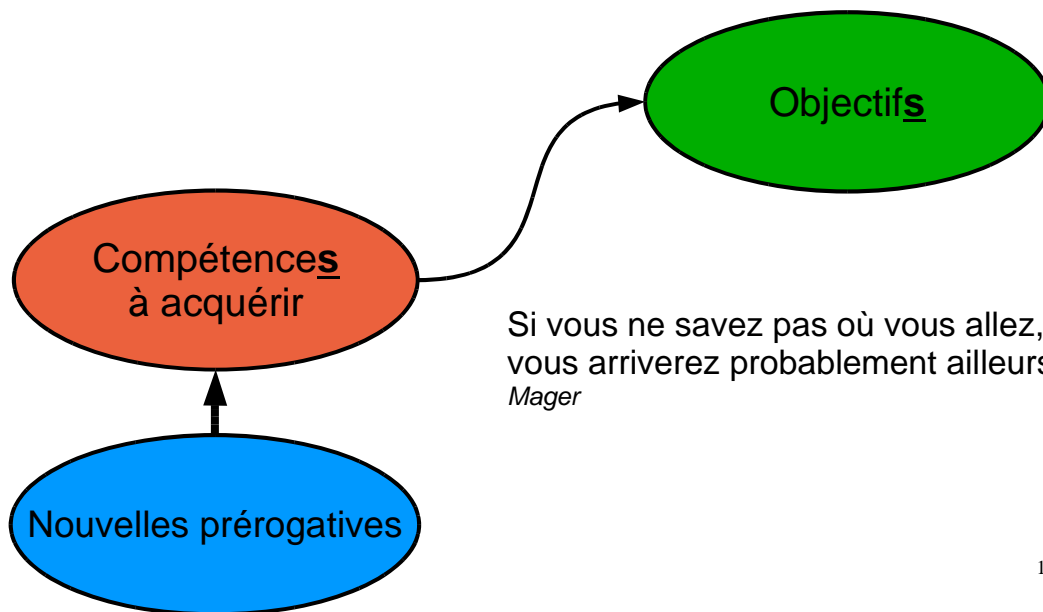
L'élève-plongeur doit être capable de faire face à des situations imprévues et d'apprendre par lui-même  
Le moniteur lui facilite le développement de **son** apprentissage.



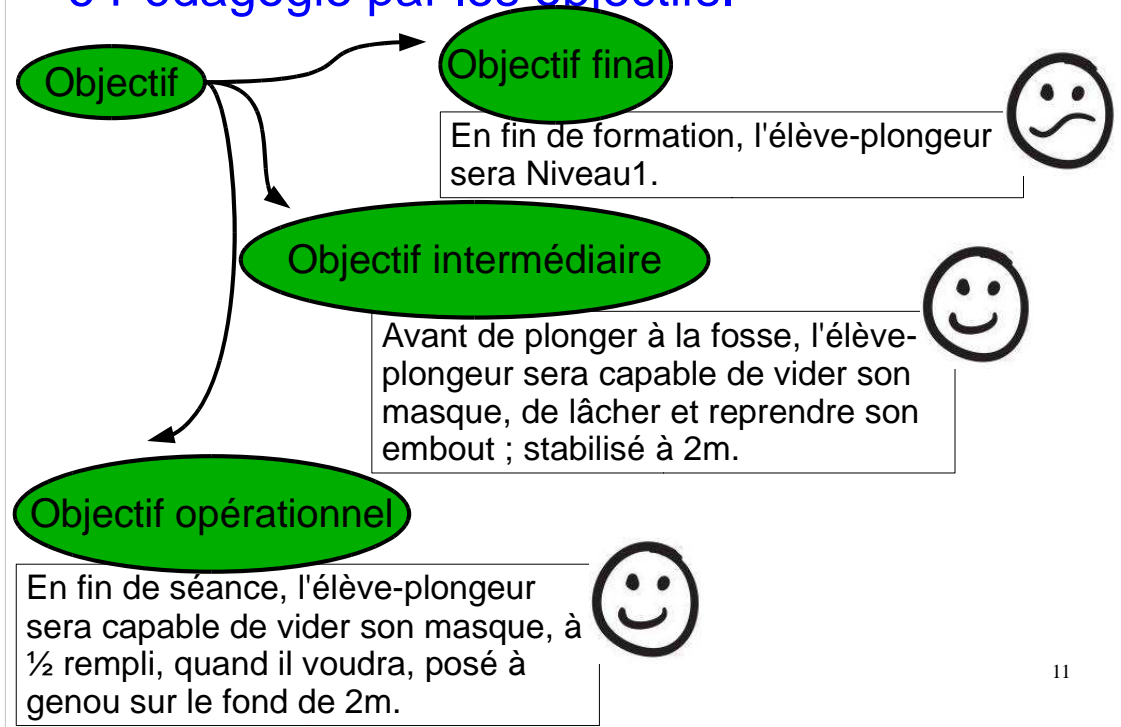
# 5 La progression.



## 6 Pédagogie par les objectifs.



## 6 Pédagogie par les objectifs.



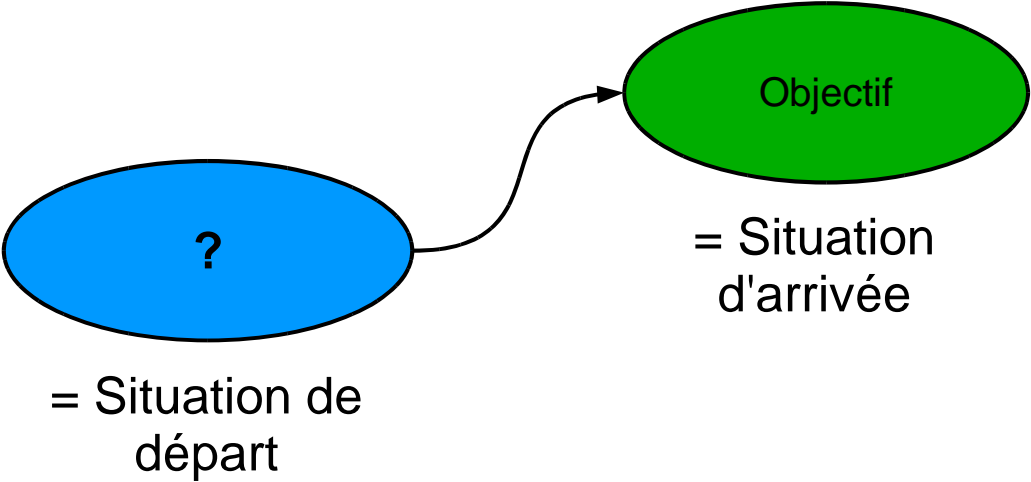
Ex : En fin de séance, une fois stabilisé à 12m, l'élève-plongeur sera capable de faire varier sa profondeur de 50cm, à l'aide du Poumons-Ballast, sans manipuler son GS.

Ex : En fin de séance à la fosse, l'élève-plongeur sera capable de réaliser une Remontée en Expiration Contrôlée depuis 5m.

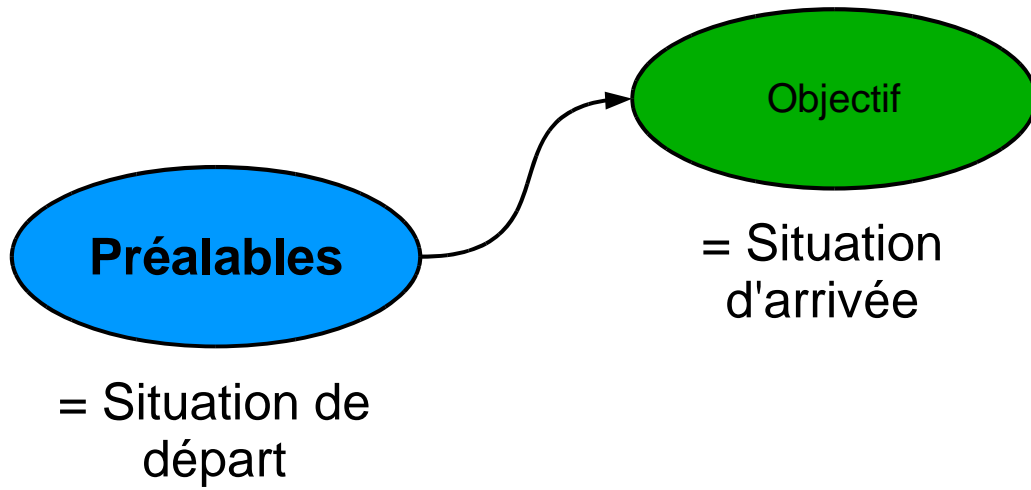
Importance :

- De définir un objectif ambitieux et qui puisse être atteint par l'élève-plongeur.
- De décrire un objectif par un **comportement observable** et des **conditions de réalisation**.
- D'indiquer l'objectif à l'élève-plongeur.

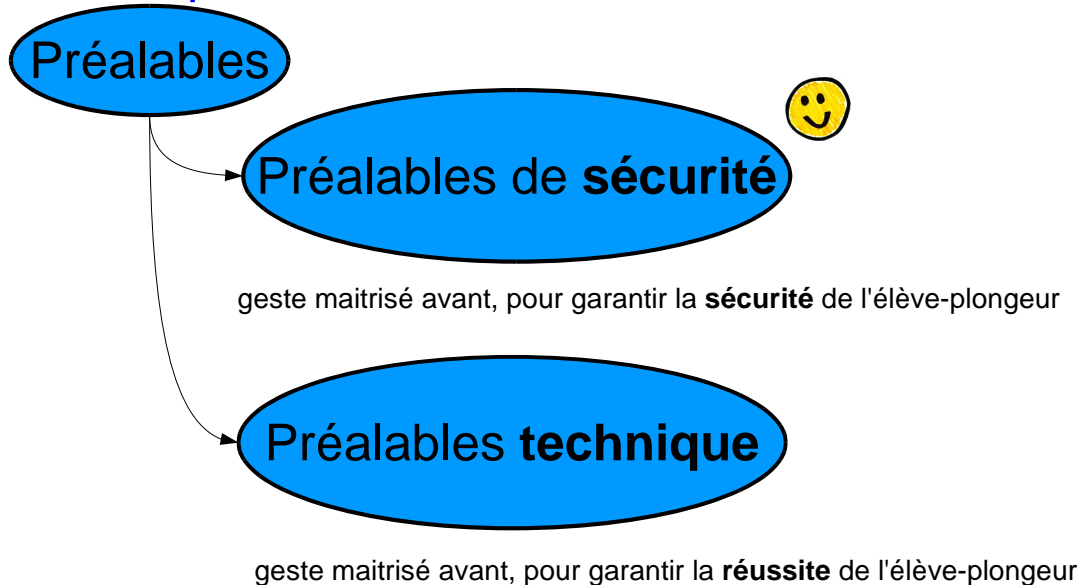
# 6 Pédagogie par les objectifs.



## 7 Les préalables (prérequis).



## 7 Les préalables.



14

Préalable de sécurité : geste technique qui doit être maîtrisé avant d'entamer la séance (la formation), pour garantir la sécurité de l'élève-plongeur.

Ex :

- LRE avant réaction à la panne d'air.
- REC avant initiation au VDM.

Préalable technique : geste technique qui doit être maîtrisé avant d'entamer la séance (la formation), pour garantir la réussite de l'élève-plongeur.

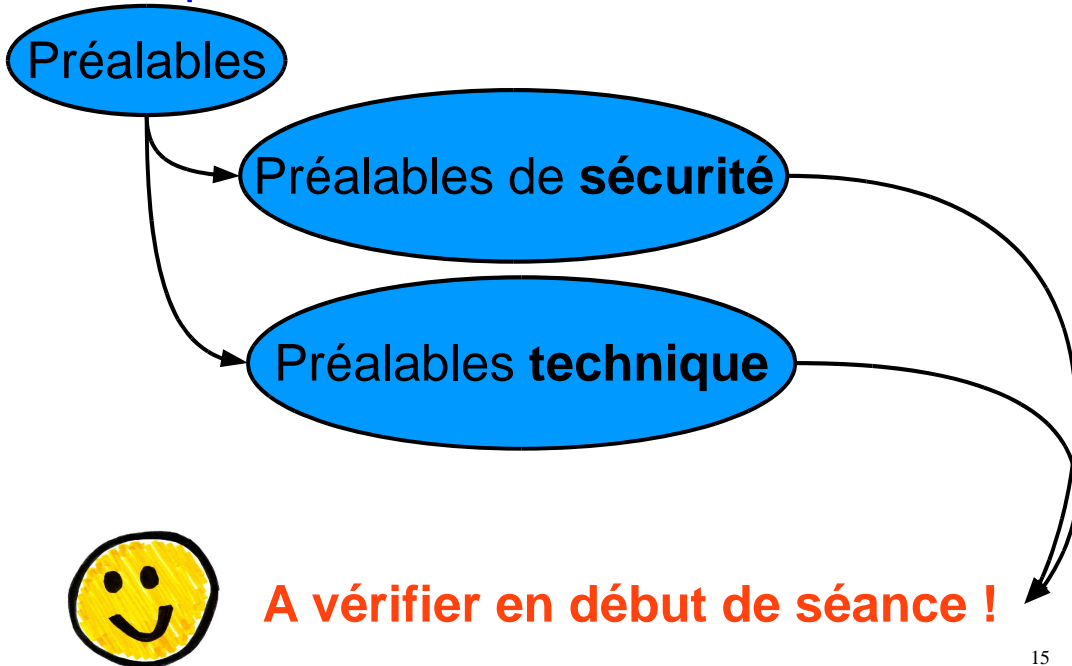
Ex :

- E1+PSC1 avant ANTEOR
- Remontée seul avec le GS seul avant l'assistance.
- Apnée expiratoire avant immersion en phoque.
- Initiation au Poumon-Ballast avant immersion en phoque.
- Respiration bouche-nez avant l'initiation au VDM.

Préalable à

cours tables MN90 ? Gréer le scaphandre ? -> Aucun !

## 7 Les préalables.

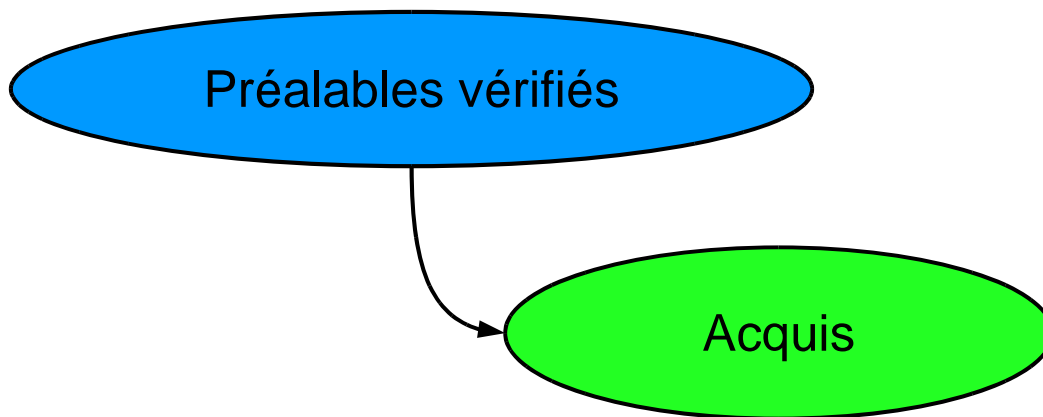


Les préalables (de sécurité & techniques) doivent être vérifiés EN DEBUT de séance.

Vérification ciblée et courte (ne pas considérer l'élève-plongeur comme un éternel débutant !)

Un préalable vérifié (par un exercice) devient un acquis.

## 8 Les acquis.



**A vérifier en début de séance !**

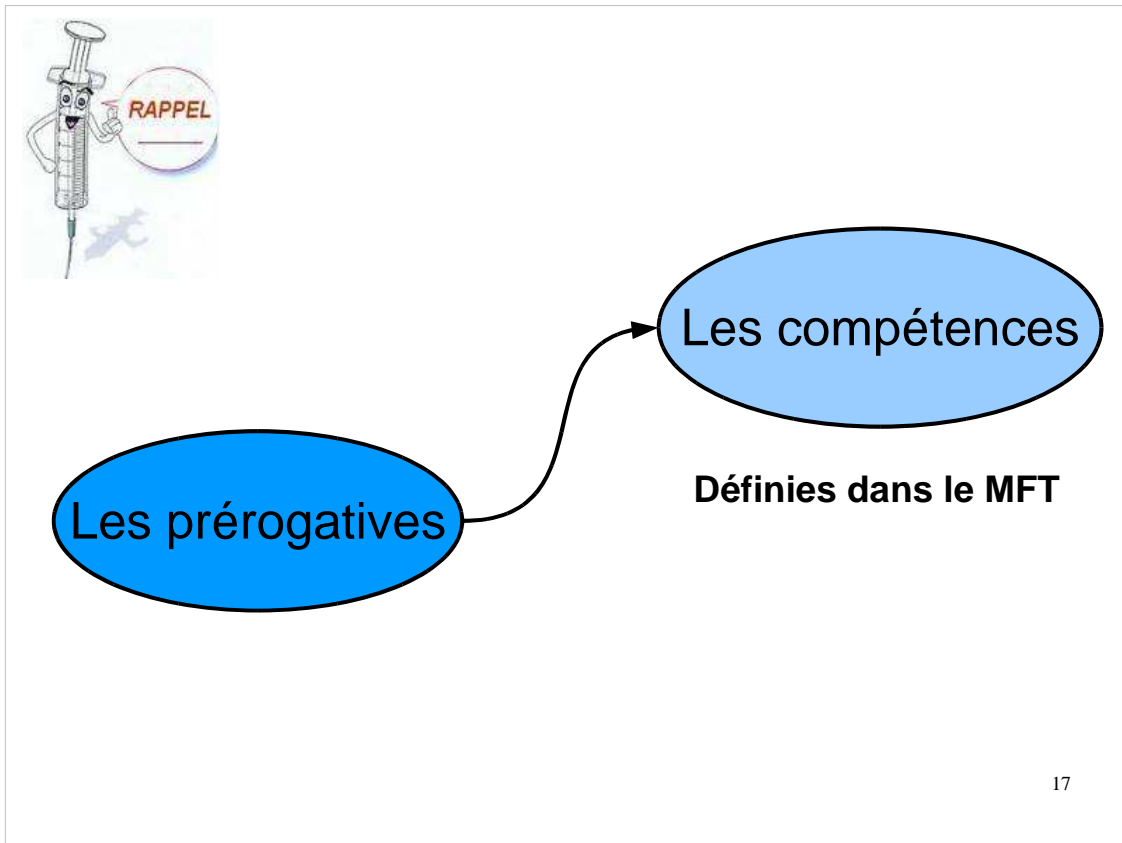
16

Les préalables (de sécurité & techniques) doivent être vérifiés EN DEBUT de séance.

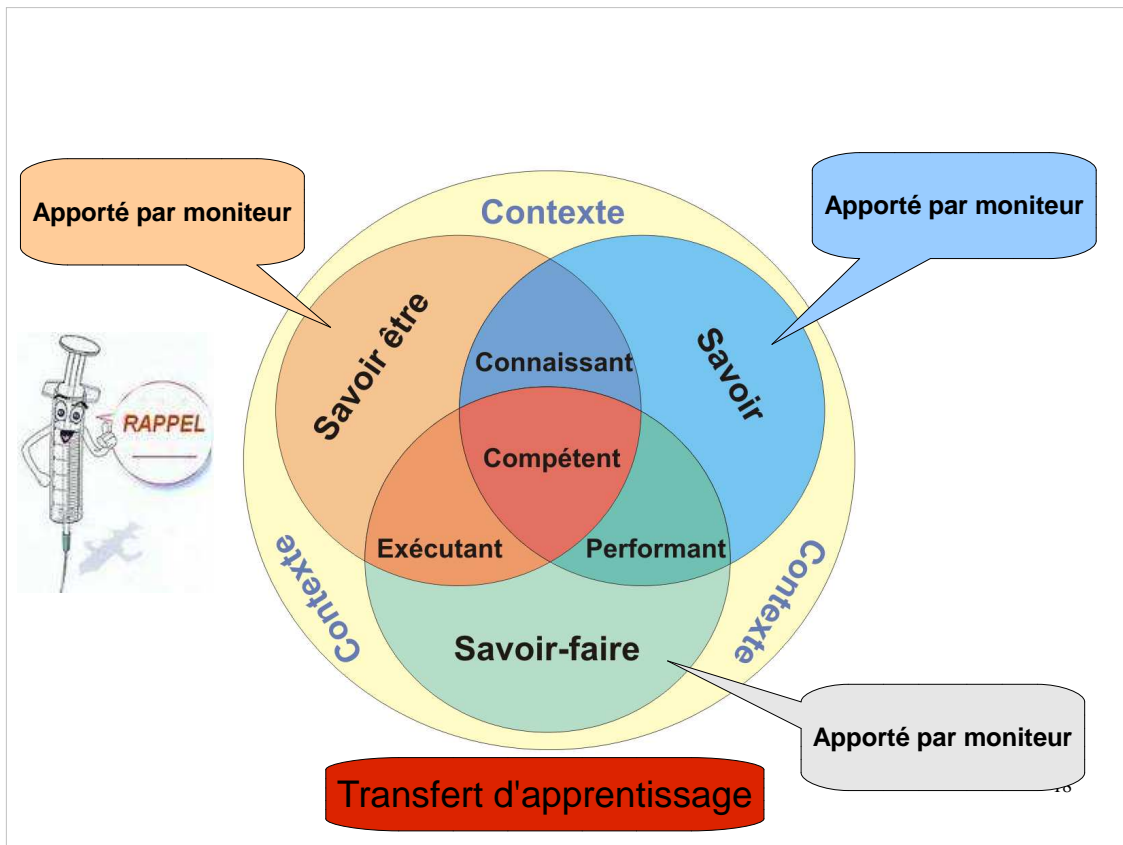
Vérification ciblée et courte (ne pas considérer l'élève-plongeur comme un éternel débutant !)

Un préalable vérifié (par un exercice) devient un acquis.





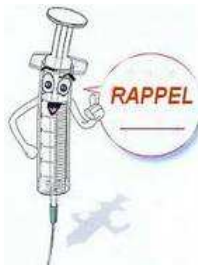
Pour que le plongeur puisse pratiquer en sécurité, le moniteur doit le rendre **compétent** !



C'est l'élève-plongeur qui devient compétent, qui développe ses compétences.

Le plongeur est compétent quand, il mobilise les **savoirs**, les **savoirs-faire** et les **savoirs-être**, à bon escient, dans les **contextes** qu'il rencontre.

D'où l'importance de mettre votre élève-plongeur face à **différentes situations** avant de conclure à sa compétence !

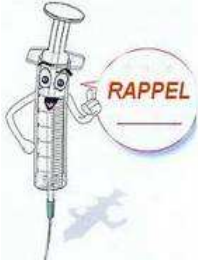


**Préalables**

= Situation de  
départ


**Objectif**

= Situation  
d'arrivée



Préalables de **sécurité**

Préalables **technique**



**A vérifier en début de séance !**

20

Les préalables (de sécurité & techniques) doivent être vérifiés EN DEBUT de séance.

Vérification ciblée et courte (ne pas considérer l'élève-plongeur comme un éternel débutant !)

Un préalable vérifié (par un exercice) devient un acquis.

Vos questions ?

merci.



Stage initial E1 – Ambérieu - octobre 2015

